

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2020\_050**

**Décision modificative n°3 au budget primitif 2020**

L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à distance, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Sylvain MOLINES, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Jean-Michel DAUMAS par Jean-Philippe MARTIN, Pierre HERRGOTT par Sylvain MOLINES, Régis VALGALIER par Madeleine MACQ

Secrétaire de séance : Madeleine MACQ

Date de convocation : 09 décembre 2020

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 18	Pouvoirs : 3
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 - 112	Frais d'études	24000.00	
2031 - 124	Frais d'études	-24000.00	
13151 - 112	Subv. transf. GFP de rattachement		24000.00
13151 - 124	Subv. transf. GFP de rattachement		-24000.00
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

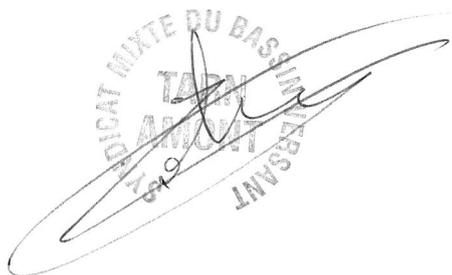
Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

À l'unanimité, Le comité syndical, après en avoir délibéré,

**Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à distance, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Serge VÉDRINES**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge Védrières', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMITÉ MIXTE DU BASSIN VERSSANT' around the perimeter and 'TARDON' in the center.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 17/12/2020  
et publié ou notifié  
le 17/12/2020